
La préparation à l'Ecole Spéciale Militaire

Les nouveaux programmes et les classes préparatoires à St-Cyr

Les nouveaux programmes vont entrer en vigueur dans la classe de Mathématiques dès octobre 1929. On en connaît les caractéristiques : suppression de la Cinématique du solide, de la Dynamique ; report en cette classe des éléments de Trigonométrie, de Géométrie descriptive qui figuraient jusqu'à présent au programme de Première ; majoration d'une demi-heure de l'horaire hebdomadaire.

L'application des nouveaux programmes va exercer une répercussion, dès la rentrée prochaine, sur le fonctionnement des Cours préparatoires à St-Cyr. En effet, un certain nombre d'élèves (et ce ne sont pas toujours les moins intéressants) commencent leur préparation à St-Cyr dès leur sortie de Première ; il faudra bien voir, pour ces élèves, l'an prochain, en détail, les éléments de Trigonométrie et de Géométrie cotée qu'ils ne posséderont pas, de sorte que l'horaire actuel de dix heures (1) accordé aux mathématiques dans la classe de Saint-Cyr se révélera insuffisant, même si l'Ecole militaire acceptait de rayer de son programme d'admission les matières supprimées dans la classe de Mathématiques (2).

On pourrait sans doute remédier à cette situation en exigeant des élèves désirant préparer St-Cyr, l'obligation, sanctionnée par le Baccalauréat, de passer par la classe de Mathématiques ; mais ne serait-ce pas tuer un recrutement déjà bien difficile ?

A mon avis, on pourrait envisager la solution suivante :

1° Augmenter d'une heure l'horaire actuel des mathématiques dans les classes préparatoires à Saint-Cyr.

2° Demander à l'Ecole Spéciale Militaire que son programme d'admission soit, en ce qui concerne l'Algèbre, la Trigonométrie, la Géométrie, la Mécanique, celui qui sera arrêté pour la classe de Mathématiques (3).

3° Demander que la date habituelle du concours soit reculée et fixée aux alentours du 10 juin.

4° Faire stipuler que certaines matières du programme ne pourraient faire l'objet que de questions orales (ce qui permettrait de les étudier, après l'écrit seulement). Ces matières d'oral pourraient être : la Cosmographie, ainsi que diverses théories dont le maintien au programme pourrait s'imposer en raison de l'intérêt qu'elles présentent pour la formation de futurs officiers, en particulier : l'application de la Trigonométrie au levé des plans, l'étude des surfaces topographiques, la théorie des projections centrales,...

Je sou mets ces quelques remarques à l'examen de ceux que la question intéresse (4), mais l'essentiel c'est qu'elle soit résolue, d'une façon ou d'une autre, avant la rentrée d'octobre 1929.

A. TERMAT,

Professeur au Lycée de Grenoble.

(1) Non compris l'épuré (deux heures à Paris, une heure à Grenoble).

(2) Il vient d'être signalé que le programme des connaissances exigées pour l'admission à l'Ecole Spéciale Militaire sera l'objet de légères modifications qui paraîtront prochainement au *Bulletin Officiel* et qui seront annoncées au *Journal Officiel*. Ces modifications ne seront applicables qu'à partir du concours de 1930.

(3) La rédaction du nouveau programme de mécanique, en particulier, prête à de trop nombreuses critiques pour pas n'en espérer une meilleure, avant peu.

(4) Adresser les communications soit au Bureau, soit à MM. MAHUT, (Lycée Janson-de-Sailly) ou TERMAT (Lycée de Grenoble), professeurs de St-Cyr, adjoints au Bureau pour toutes les questions intéressant la préparation à l'Ecole Spéciale Militaire.